L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 14 AVRIL 1880.

LOIS

Ordonnant la publication en langue française dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans des annonces judiciaires dans la paroisse d'Orléans.

Nous publions l'attention des editeurs judiciaires et ministériels, shérif, greffiers de [illegible], Recorders, Notaires et avocats des parties intéressées sur les lois ci-dessous qui suivent, prescrivant qu'à partir de ce jour toutes les annonces légales et judiciaires de quelque genre que ce soit dans la paroisse d'Orléans, soient publiées en langue française dans *l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

No 381 LOI

Pour régir les annonces judiciaires en langue française dans la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de l'article 154 de la Constitution.

SECTION 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane*, que toutes les annonces qui devront être faites en relation avec les procédures judiciaires, ou dans les ventes de propriété en vertu de poursuites judiciaires, ou dans toute autre procédure légale de quelque genre que ce soit, elles devront être publiées aussi en langue française dans un journal quotidien bien établi, publié en français, et qui aura été publié ainsi comme journal quotidien pendant au moins un an consécutif avant la désignation qui sera faite suivant la seconde section de cette loi. Que la dite publication en langue française sera faite précisément de la même manière, le même nombre de fois et sous les conditions que cela est requis par les lois existantes ou pourra être requis ultérieurement, pour la publication des annonces judiciaires en langue anglaise.

SEC. 2. *Il est décrété en outre etc.*..... qu'il sera du devoir du Gouverneur, du Président du Sénat et de l'Orateur de la Chambre des Représentants de désigner le journal publié comme il est dit ci-dessus, dans la paroisse d'Orléans, dans lequel les dites annonces judiciaires seront insérées pendant le terme des dits fonctionnaires, et jusqu'à ce qu'une nouvelle désignation soit faite par leurs successeurs.

R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.
S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 16 mars 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
WILL A STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 95.] LOI

Déclarant que les lois ordonnant que les annonces judiciaires seront faites en langue française ou dans un journal particulier, ne s'appliqueront pas aux annonces commencées avant la promulgation des dites lois, ou avant le choix du journal dans lequel les dites annonces devront être faites.

Il est décrété par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, Que toutes lois ordonnant que les annonces judiciaires soient faites en langue française, ou dans un journal particulier, ne s'appliqueront pas aux annonces dont la publication est requise en relation avec les procédures judiciaires ou avec la vente de propriété en vertu de procédures judiciaires ou avec toutes autres procédures légales de quelque genre que ce soit, qui auront été commencées avant la promulgation desdites lois, ou avant le choix desdits journaux dans lesquels lesdites annonces judiciaires devront être faites et les annonces ainsi commencées seront continuées sans égard aux dites lois et seront légales et valides.

R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.
S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 10 avril 1880,
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Désignation de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Département de l'Exécutif,
Etat de la Louisiane.

Attendu que d'après les dispositions d'une loi de la Législature de l'Etat intitulée "Loi pour régir les annonces judiciaires en langue française, dans la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de l'article 154 de la Constitution, approuvée le 16 mars 1880," c'est le devoir du Gouverneur, du Président du Sénat et de l'Orateur de la Chambre des Représentants de désigner un journal quotidien bien établi publié dans la paroisse d'Orléans et ayant été ainsi publié depuis un an consécutivement avant la désignation à faire d'après les dispositions de la dite loi, et dans lequel seront publiées toutes les annonces dont la loi exige la publication en relation avec les procédures judiciaires ou les ventes de propriété en vertu de poursuites judiciaires, ou avec toutes autres procédures légales de quelque genre que ce soit dans la paroisse d'Orléans, lesquelles publications en langue française seront faites précisément de la même manière et le même nombre de fois que cela est requis par les lois existantes ou pourra être requis ultérieurement pour la publication des dites annonces en langue anglaise.

Nous, soussignés, Louis Alfred Wiltz, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, Samuel D. McEnery, lieutenant-gouverneur et Président du Sénat et Robert N. Ogden, Orateur de la Chambre des Représentants, désignons l'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, journal quotidien, imprimé et publié en langue française dans la paroisse d'Orléans, dans lequel les dites annonces judiciaires seront insérées pendant la durée des fonctions des soussignés et jusqu'à ce qu'une nouvelle désignation soit faite par nos successeurs.

Donné sous nos signatures et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de la Nouvelle-Orléans ce 12 avril A. D. 1880.

Signé LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
S. D. McENERY,
Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.
R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.
Par le gouverneur :
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Wm. Frantz. H. Opitz.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Horlogers, Bijoutiers,
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
N'lle-Orléans,
BIJOUTERIE
ET ORFEVRERIE EN
DIAMANTS.
DIAMANTS.
Montres sorties de bijouterie plaquée.

RAILROAD PAVILLION,
Au Nouveau Lac.
JACOB. BALTZ, Propriétaire.
Cet établissement sera ouvert DIMANCHE, 11 avril. Il vient d'être complètement remonté et est disposé de manière à offrir au public comme pendant d'agrément aux visiteurs du Lac. Les promenades les plus intéressantes ont été prises pour que la plus belle partie du lac soit visible de la salle. Le service de table est recherché et les vins de choix. Les billards ont été remontés à neuf. Le bar est bien approvisionné, servi sous la direction du propriétaire lui-même. Le restaurant sera ouvert tous les jours à midi, sauf les vendredis. Le service du bar de la rue de Canal se fera par pièce et par pinte. Bière en bouteilles, ale et porter, par pinte. Bière pression.

SPECTACLES BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

[illegible]

Dans la pièce de M Augustin Daly, intitulée :

An Arabian Night,

Or, Haroun al Raschid and His Mother-in-Law,

AVEC UNE NOUVELLE MISE EN SCENE ET DES DECORS NOUVEAUX, COMME ELLE A [illegible] AU THEATRE FRANCAIS.

Pendant trois nuits de représentation par la presse et le public consécutif étant la grand succès de la saison et la

COMEDIE [illegible]

Nous [illegible]

THEATRE DE L'OPERA.
RUE BOURBON.

SAISON 1879-1881.

[illegible]

Les bureaux seront ouverts de 10 heures du matin à 4 heures du soir.
Prix de l'abonnement :

Une loge	450 00
Baignoire grillée	275 00
Loge des secondes	275 00
[illegible]	[illegible]

[illegible] novembre, modifié le 15 janvier 1867.
JOHN DAVIS, Agent.
30 mars—3me

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

La Grande Sensation Musicale du Jour.

LUNDI 5 AVRIL.
POUR UNE SEMAINE.
Matinées le Mercredi et le Samedi.
La célèbre compagnie de Waverly d'Opéra-de Bouffe Gaycons.
Du Théâtre Waverly, de la ville de New-York.
CINQUANTE JEUNES ARTISTES
d'un talent vocal accompli et des aptitudes dramatiques dans leur charmante interprétation de
H. M. S. PINAFORE,
Or, the Lass that Loved a Sailor,
Comme il a été représenté par eux avec un [illegible] succès
CENT FOIS.
Lundi, 12 avril, pour une semaine, la nouvelle comédie de M. Augustin Daly, intitulée : An Arabian Night.
3 avril—

Pique-Nique! Pique-Nique!

PELICAN HOOK & LADDER
FIRE Co. No. 4,
A OAKLAND PARK.
DIMANCHE, 18 AVRIL 1880.
Grande Partie de Raquettes entre les clubs La Ville et Bayou ; prix : un beau drapeau de soie.
Grande Partie de Base-Ball entre deux clubs de la Ligue : prix $25.
Courses.
Première—Course pour Poules de 14 mains ou moins, un mille ; bourse $15. Entrée, $2 à échoir au second pour vainqueur ; trois poules ou plus à courir. Les entrées devront être faites dans la [illegible].
Seconde—Course au Trot, un mille en parties liées, attelée ; bourse $25. Entrée $2.50 à échoir au second cheval ; ouverte aux chevaux qui n'ont jamais dépassé 3 minutes ; 3 chevaux ou plus pour courir.
Les chevaux seront classés en selon "Times" en [illegible] Course, samedi 17 courant, à 7 heures P. M.
Troisième—Course de mulets, un mille ; bourse $10. Entrée gratuite à faire sur le champ de course.
Quatrième—Course double au trot avec les échelles de la compagnie de pompiers No 4 contre le temps. Ouverte à tous les chevaux des députements de la Nouvelle-Orléans, de Jefferson, de Carrollton et d'Algier. Prix $25. Entrées à faire sur le champ.
Cinquième—Course au trot, pour les chevaux des gardiens de maisons, avec *pompes*, un mille ; prix $10. Entrée à faire sur le champ.
Les Courses commenceront à 3 heure P. M.
Les Exercices Champêtres commenceront à 2 [illegible] heure P. M.
Danse sur la plateforme. Musique par la Fanfare "Crescent City."
Entrée : 50 cents.
Libre pour les Dames et les Enfants.
11 avril—

Grande Fête Champêtre Annuelle
—DONNÉE PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AUX FAIR GROUNDS,
LE DIMANCHE 25 Avril 1880.
BILLETS..... 50cts.
DAME MES ENFANTS GRATIS.
Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.
Surprises pour Dames et Messieurs.
Chaque personne en entrant recevra un billet qui lui donnera le droit à une chance dans deux surprises qui seront faites dans la soirée.
Par ordre du Président. J. SCHWEITZER, 1er. Gérant, Secrétaire.
N. B.—Les réunions auront lieu à l'Asile, tous les LUNDIS et tous les VENDREDIS.
19 mars

Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.
Dépôt coin des rues Canal et Rampart.
A partir du 1er AVRIL, et jusqu'à nouvel ordre. Trains partiront comme il dessous :
8 h. 30 A. M. et toutes les heures jusqu'à 3 p. m. ; [illegible] les demi-heures.
Le dernier train de la ville à 7 p. m. : du Fort 6 p. m. Des arrangements pour des trains spéciaux peuvent être faits.
T. S WILLIAMS, Directeur Général.
Nouvelle-Orléans, 1 mois

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.
VIENT d'arriver.—Un fort lot de VINS [illegible], rouges et blancs. A l'ancien prix de [illegible]—7an

FRITZ-JAHNCKE,
208 et 210....BRLIN....208 et 210
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de
SCHILLINGER PATENT PAVEMENT.
Marchand de pierres allemandes, de Curbstones, North River Flagstone et de ciment de Portland.
Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés. mar—1m

LE JARDIN MAGNOLIA.
A LOUER POUR PIQUE-NIQUES!
C'EST le meilleur endroit pour les pique-niques de familles, bals, soirées, etc. Le jardin contient environ une étendue d'environ 30 acres de terrain, plantés de beaux arbres qui donnent de l'ombre. La salle de bal est vaste et parfaitement aérée, les dépendances bien entretenues, la buvette admirablement garnie. C'est la promenade la plus agréable qu'il y ait dans les limites de la ville.
Pour les conditions, s'adresser à
ALPH. WALTZ, 36 rue Conti.
14mars—1m

SEMENCE DE RIZ
3,000 SACS.
De la Caroline et de Honduras.
A vendre par
ERNST & CO.,
28 janvier—1 109 et 111 rue Julia.

Delachaise Brick Company,
(Capacité de fabrication Dix Millions.)
Rues Tchoupitoulas, Fourches, Laurel et Amelie, Sixième District.
HY. KUNTZ, Secrétaire.
J. A. BLAFFER, Président.
Briques de campagne, première qualité, bien cuites. Toutes de bonnes [illegible], fournies et chargées.
Les commandes des campagnes sont sollicitées et recevront une prompte attention.
Arrangements faciles aux [illegible] et aux chalands.
Bureau, en ville, No 140 rue Gravier, en [illegible] No 14 Mechanics' & Dealers' Exchange, et Asile No 279 Rampart, à la Nouvelle Orléans.
24 mars—1m

Aux Planteurs Riziers.
Graines de choix de Honduras,
A vendre, en lots, au gré des acheteurs, par
C. A. PHILLIPS & Co.
16mars—1m 48 Union.

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Rovale, coin Bienville,
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits [illegible] des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre. A des prix qui défient toute [illegible] ailleurs en ville. Chaussures [illegible] faites pour dames, hommes, jeunes gens et enfants. Retenez-le quinze à cent cuirs, constamment employés dans les ateliers.
9 fév. 26—1 an

Semence de riz. Semence de riz.
Importation directe de la Caroline,
DE 2000 sacs de choix, récemment arrivés et à vendre directement de la CAROLINE.
S'adresser à
CHAS. A. LANDRIEU,
37 rue Carondelet,
Ou à
RAOUL DUFRE,
Courtier de riz, 51 rue Bienville.
N. B.—Le seule véritable SEMENCE DE RIZ DE LA CAROLINE sur le marché.
16fév—1m

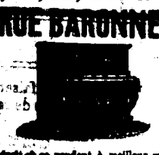

Les Meilleurs Pianos
Les Plus Populaires
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.
L'Endroit où on vendant à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
L'assortiment est au grand complet et toujours de plus considérable et le plus varié qui existe en ville. Il comprend les célèbres et renommées
Steinway
Knabe
Ployel
Weber
Fischer
PIANOS
AUSSI QUELQUES
Clough & Warren,
Peloubet, Peirce & Co,
ORGUES
Les plus renommés nouvellement la meilleure de [illegible].
Tous ces qui de loin ou de près ont rapport à la musique en vend également à prix les moins chers temporels.
Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Vente très [illegible] à terme de mensualités peu [illegible] et aux conditions libérales accordées [illegible] vente chez
LOUIS GRUNEWALD,
21 mars—2m GRUNEWALD HALL.

Dr. J. G. PEREZ,
[illegible]
[illegible] dans les maux de [illegible]
ORGANES GENITO-URINAIRES.
et des maux qui en résultent soit des MERES, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par [illegible] ou d'excès prématurés. Maladies [illegible] toutes anciennes. La maladie de [illegible] pareille, le catarrhe de la vessie, les [illegible] [illegible] NATURE PRIVEE [illegible] sous les désordres d'une [illegible] ou d'une [illegible] dans l'état de nature ou si d'anciens drogues nuisible. [illegible] traitées et remédiées [illegible]. Les REMEDES MEPEN gratuits par un simple [illegible], sans [illegible].
Les maladies de femmes, suppression, pertes et toutes les irrégularités FEMMES-FERET GUERIES. Les FEMALE REGULATING ELIXIRS. De Perez M'EHOUE AMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations [illegible] et prix raisonnables.
Bureau No 6 rue Bas-Remparts, près le rue du Canal, Nlle-Orléans.
10 sept—1 an

SYDNEY DAVIESON
Arrivé à la Nlle Orléans.
Le Dr Sydney Davieson, M. R. C. S., de Londres, M. D., Glasgow,
Auteur de "Practical Observations on Nervous Debility," "Secret Diseases," "Marriage," etc., etc., &c., ancien médecin en chef du Musée d'Anatomie de St. Louis, à l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nlle Orléans et de toutes autres qu'il peut être consulté jusqu'au 20 avril prochain à son domicile.
Y rue des Remparts, entre Canal et Bienville.
Tous les jours, de 10 h. du matin à 3 h. de l'après midi, et de 6 h. à 8 h. du soir.
Le Dr DAVIESON ayant fait une spécialité du traitement et de la guérison des
Maladies Nerveuses,
A passé des années à étudier à fond à approfondir cette partie de la science médicale qu'elle regarde spécialement les affections causées par les folies et les indiscrétions de la jeunesse et qui [illegible] à la débilité nerveuse, intellectuelle et physique ainsi que les pertes de la vitalité. Sa grande expérience acquise dans les principales hôpitaux de l'Europe, aussi bien que par d'heureuses expériences faites dans [illegible] de Londres et de Paris, [illegible] tant en Europe qu'en Amérique lui permettent de garantir un
Rétablissement [illegible] dans les maladies qui le concernent. Il a eu beaucoup de succès dans ces
Traitements par correspondance.
Il est cependant à désirer qu'il ait en toute [illegible] possible, une entrevue avec le [illegible] malade.
Le Dr DAVIESON s'occupe particulièrement des maladies qui, n'étant confiés à des [illegible] ignorants, ont vu s'aggraver sous [illegible] [illegible] qui, pompeux, se [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]